

Antonie C. Fountain & Friedel Huetz-Adams

Baromètre du cacao 2025

Résumé exécutif

« C'était le meilleur des temps, c'était le pire des temps ; c'était l'âge de la sagesse, c'était l'âge de la folie ; c'était l'époque de la conviction, c'était l'époque de l'incrédulité ; c'était la saison de la lumière ; c'était la saison de l'obscurité ; c'était le printemps de l'espoir, c'était l'hiver du désespoir. »

Charles Dickens, *Un conte de deux villes*



Baromètre du cacao

Antonie C. Fountain & Friedel Huetz-Adams

2025

1 Introduction

4

Depuis la publication du dernier Baromètre du cacao, le secteur a traversé l'une des périodes les plus tumultueuses de son histoire.

D'importants progrès ont été accomplis en matière de réglementation, de collaboration à l'échelle du secteur et de reconnaissance des détenteurs de droits. C'est littéralement le meilleur des temps.

En parallèle, des luttes acharnées ont rendu le marché plus volatil que jamais. Les pénuries de récoltes ont provoqué une hausse des prix sans précédent. Ironie tragique, cette flambée des prix coexiste avec de graves difficultés financières pour les cultivateurs dont les récoltes ont été détruites, en grande partie à cause des impacts désastreux du réchauffement climatique. Cette volatilité, conjuguée à des tarifs élevés, a plongé les entreprises dans l'inquiétude et les agriculteurs dans la pauvreté. C'est le pire des temps.

Les données sont désormais partagées de manière inédite dans le secteur du cacao, comme dans la plupart des autres matières premières, ce qui nous permet de mieux appréhender l'ampleur des défis auxquels nous faisons face. La reconnaissance des liens étroits entre les enjeux environnementaux, économiques et relatifs aux droits humains ouvre la voie à la conception d'interventions véritablement holistiques. C'est l'âge de la sagesse.

Alors que quasiment tous les acteurs du secteur du cacao, y compris les industriels, semblaient s'accorder sur la nécessité d'une action coordonnée en matière de durabilité et d'amélioration des revenus des maillons les plus fragiles de la chaîne d'approvisionnement, un glissement politique vers la droite a provoqué une réaction hostile et infondée contre le cadre réglementaire. Cette opposition refuse la vérité fondamentale qu'une chaîne d'approvisionnement résiliente et durable est aussi une chaîne compétitive. Par ailleurs, cette dynamique a entraîné une réduction brutale du financement de la durabilité à l'échelle mondiale, niant notre humanité commune et le fait que nous partageons tous le même destin à l'échelle planétaire. C'est l'âge de la folie.

Dans un monde où la durabilité fait face à une opposition farouche, il est crucial que nous vivions l'époque de la conviction, et non celle de l'incrédulité. Ce Baromètre expose de nombreux défis auxquels le secteur du cacao est confronté, témoignant ainsi de la saison de l'obscurité. Mais il met aussi en lumière les progrès significatifs accomplis par le secteur ces dernières décennies, signe que nous traversons également la saison de la lumière. Dans un contexte mondial parfois marqué par un hiver du désespoir, la situation actuelle du cacao montre que nous sommes aussi dans un printemps d'espoir.

Il y a de l'espoir, non pas parce que tout est parfait ni parce que nous pouvons garantir un avenir sans faille. Non. L'espoir existe parce que nous disposons de preuves tangibles que le changement est possible, à condition que notre secteur accepte ses responsabilités et s'engage pleinement.



2 Vue d'ensemble : un aperçu du secteur

6

Le secteur du cacao a traversé des années particulièrement tumultueuses depuis la publication du dernier Baromètre. Une conjonction de défis majeurs a frappé la filière, faisant grimper les prix à des niveaux inédits pour les acteurs actuels. Les rendements ont chuté de manière catastrophique au Ghana et en Côte d'Ivoire, sans que les prix à la production suivent immédiatement cette tendance dans ces deux pays. Ailleurs, la forte hausse des prix du marché a déclenché une ruée vers l'augmentation de la production, posant des défis importants pour les organisations d'agriculteurs, la traçabilité commerciale et la protection de l'environnement.

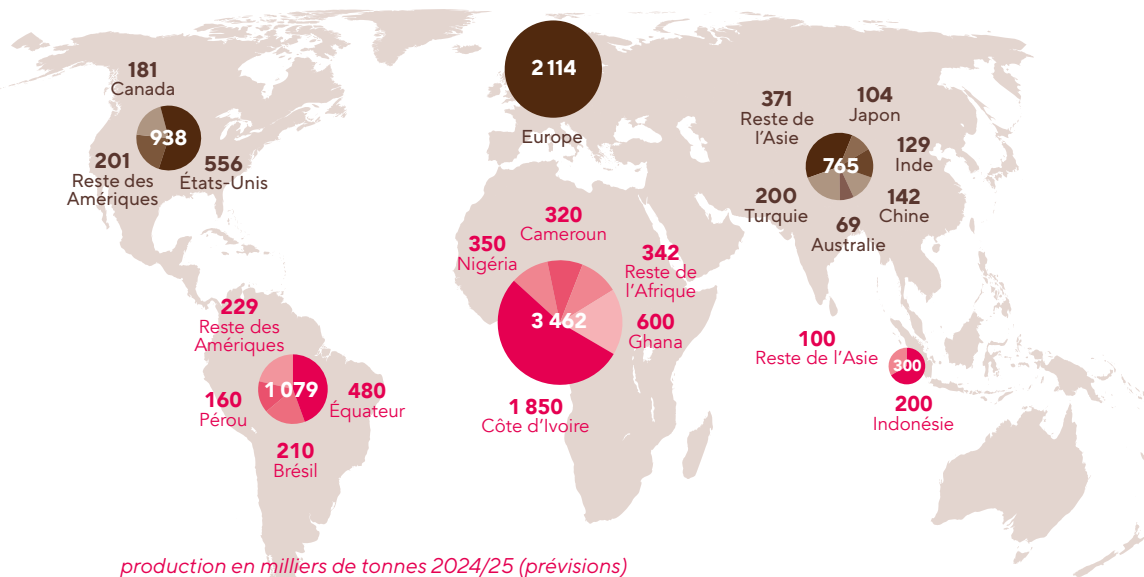
Ce phénomène n'est pas propre au cacao. La production non durable, la dynamique propre aux marchés des matières premières – marquée par des cycles d'expansion et de récession – ainsi que le changement climatique, risquent de rendre les denrées alimentaires beaucoup plus coûteuses à l'avenir. C'est pourquoi il est impératif de « décommoditiser » la production agricole, c'est-à-dire de la valoriser au-delà de sa fonction de matière première standardisée. Le cacao constitue un avertissement pour l'ensemble de nos systèmes agricoles.

Les principaux défis de durabilité dans le secteur du cacao peuvent être représentés sous la forme d'un arbre « à problèmes » comportant deux branches principales : les défis environnementaux d'un côté, les droits humains de l'autre. Ces deux branches reposent sur le tronc de l'arbre, qui symbolise la pauvreté des agriculteurs. Les racines de cet arbre à problèmes résident dans l'absence d'un environnement favorable en matière de réglementation, de gouvernance, ainsi que de la capacité des agriculteurs et des détenteurs de droits à s'organiser et à défendre leurs intérêts. La question de l'inégalité entre les femmes et les hommes traverse l'ensemble de ces problématiques.

Les prix actuellement élevés offrent un répit temporaire pour débattre des prix au producteur. Comment garantir que, à l'avenir, les prix soient suffisamment élevés pour permettre aux agriculteurs de gagner un revenu vital ? Lorsque le prix mondial du cacao baissera à nouveau, le secteur devra disposer de mécanismes robustes pour protéger à la fois les agriculteurs et les forêts.

Le paysage réglementaire évolue à une vitesse vertigineuse. Depuis le milieu de l'année 2024, le contexte politique dans les pays consommateurs a déclenché une vague de déréglementation et de désengagement en matière de durabilité. Cette situation entretient la confusion et empêche les entreprises de prendre des engagements clairs envers les coopératives et les producteurs.

Tous les défis décrits dans ce Baromètre sont interdépendants. Ces problèmes se renforcent mutuellement lorsqu'ils ne sont pas abordés de manière holistique, ce que l'on désigne également sous le terme d'« intersectionnalité ». Cette intersectionnalité des enjeux appelle à une approche systémique et coordonnée.



production en milliers de tonnes 2024/25 (prévisions)

Importations nettes de cacao et produits dérivés, en équivalent fèves, milliers de tonnes 2023-2024. Source : ICCO 2025, Tableau 3.38,39

Les solutions que nous proposons nécessitent de reconnaître qu'il n'existe pas de réponses simples et que nous ne pouvons pas choisir uniquement les solutions qui servent notre discours. En d'autres termes, il nous faudra mobiliser toutes les ressources possibles pour relever ce défi. Et même ainsi, cette entreprise restera colossale.

Les défis à venir soulignent l'importance de la coopération. Les détenteurs de droits doivent être présents à la table des négociations, et la collaboration doit devenir la norme, non l'exception.

Ce Baromètre du cacao marque le quinzième anniversaire du réseau VOICE. Dans ce contexte, il ne se limite pas à revenir sur les évolutions depuis la publication précédente, mais élargit délibérément son champ d'analyse.

L'avenir exige des solutions collaboratives nuancées capables de répondre aux défis complexes du secteur du cacao.

3 Une occasion unique: le marché actuel

8

Depuis le début du siècle, la production mondiale de cacao a presque doublé, avec la Côte d'Ivoire et le Ghana dominant le marché. Au cours des dix dernières années, l'Amérique latine a également enregistré une augmentation réelle de sa production. Pendant des décennies, un léger excédent structurel de l'offre a maintenu les prix à un niveau bas, ponctué par quelques chutes brutales, notamment en 2016-2017. Une dynamique de « business as usual ». Mais le marché constate désormais les limites de cette approche.

Aucune personne active dans le secteur du cacao aujourd'hui n'a jamais connu une situation comparable à celle que traverse actuellement cette filière. Non seulement les prix mondiaux sont bien plus élevés qu'au cours des décennies précédentes, mais ils sont aussi très volatils. Bien que la saison 2024-2025 ait vu un retour à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande, il faudra plusieurs récoltes raisonnables avant de pouvoir parler d'un retour à la normale.

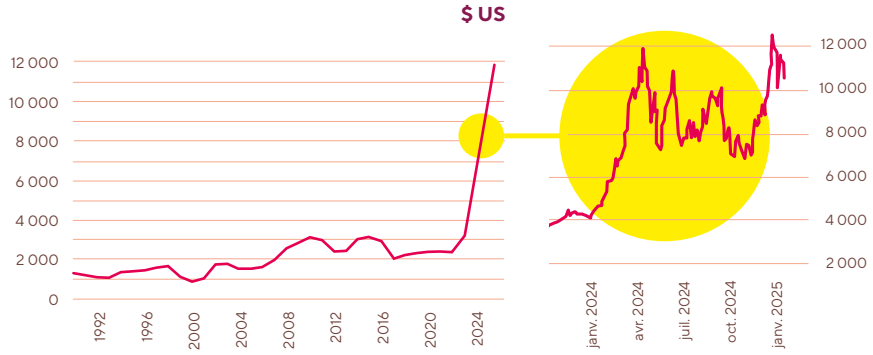
Diverses causes profondes ont conduit à une pénurie de l'offre, et en 2024, le prix du cacao a atteint des niveaux historiquement élevés. Les maladies des cultures, le vieillissement des arbres et des agriculteurs, les faibles rendements, ainsi que l'incursion de l'exploitation aurifère, sont autant de conséquences directes et indirectes de plusieurs décennies de sous-rémunération des producteurs, de risques élevés pour ces derniers, et d'un manque de politiques et de soutiens gouvernementaux adaptés. À cela s'ajoutent des phénomènes météorologiques extrêmes, partiellement aggravés par le changement climatique, de mauvaises conditions climatiques, la crise du coût de la vie et une inflation galopante, notamment au Ghana, créant une conjonction de facteurs particulièrement défavorables. La faible résilience des agriculteurs, résultat de décennies de sous-investissements dans le secteur, rend les communautés agricoles encore plus vulnérables.

En raison des mécanismes de vente à terme en Côte d'Ivoire et au Ghana, les prix agricoles dans ces deux pays n'ont pas augmenté initialement, entraînant une chute radicale des revenus des agriculteurs. Les producteurs d'autres régions productrices établies en Afrique, en Asie et en Amérique latine bénéficient quant à eux de revenus supérieurs.

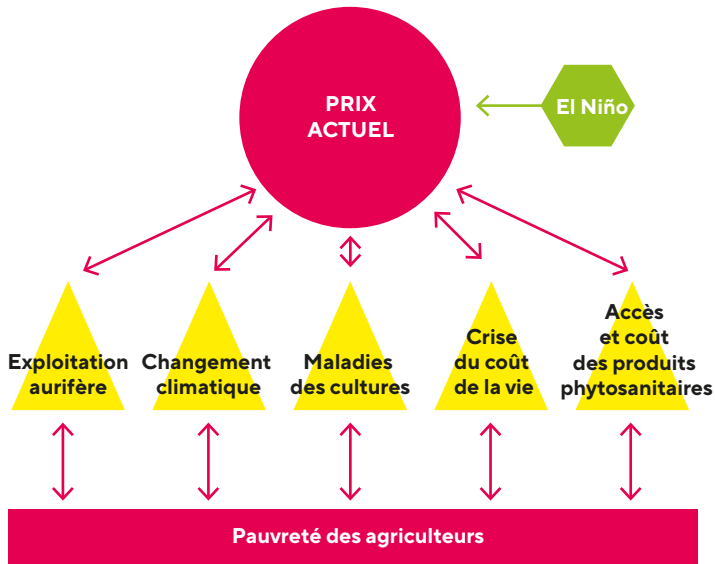
La hausse des prix, conjuguée à la pénurie de fèves, a déclenché une véritable ruée vers l'or pour sécuriser l'approvisionnement. Cela a conduit à une concentration des parts de marché entre les mains des grands négociants et généré des problèmes de liquidité pour les coopératives et les entreprises locales. Ce phénomène augmente également le risque de déforestation et d'opacité, avec des effets négatifs à long terme sur les coopératives, les systèmes de durabilité et les bonnes pratiques agricoles. À plus long terme, il pourrait même entraîner une baisse de la production de cacao et des revenus des agriculteurs.

Les critiques à l'encontre du processus de vente à terme se multiplient. Bien que les réformes, notamment en matière de transparence du marché, soient les bienvenues, il serait trop facile de rejeter ce mécanisme dans son ensemble.

Infographie 3 : évolution des prix



Infographie 4 : causes des prix actuels du marché



Pour la saison 2024-2025, les organismes de commercialisation du cacao des gouvernements ghanéen et ivoirien (Cocobod et CCC) ont rencontré d'importantes difficultés à honorer leurs contrats de vente à terme, et des centaines de milliers de tonnes de cacao de la saison précédente n'avaient toujours pas été livrées. Cette situation a exercé une forte pression financière, plus marquée au Ghana qu'en Côte d'Ivoire.

10

Personne dans le secteur ne sait combien de temps les prix resteront à leurs niveaux actuels. La hausse actuelle devrait inciter la plupart des pays producteurs à accroître significativement leur production de cacao dans les prochaines années. Étant donné que les arbres mettent trois à cinq ans avant d'être productifs, des pays tels que l'Équateur, la Colombie, le Pérou, le Brésil, le Cameroun et le Nigeria pourraient voir leur volume de production augmenter sensiblement, au plus tard à partir de 2027. Le risque est également réel que davantage de cacao provienne des « nouveaux avant-postes du cacao », comme le Liberia, la Sierra Leone et la République démocratique du Congo, ce qui entraînerait une déforestation importante, une perte de biodiversité et d'autres impacts environnementaux.

Tous ces éléments conjugués font peser un risque réel de réapparition, à moyen terme, d'un excédent important de l'offre. Un effondrement des prix, similaire à celui de 2016, pourrait se reproduire, avec des conséquences désastreuses pour les agriculteurs. Il est donc impératif que les gouvernements des pays producteurs collaborent pour élaborer des politiques de gestion de l'offre. Reste à savoir dans quelle mesure le Règlement sur la déforestation de l'Union européenne (RDUE) constituera un outil efficace face à ce défi.

Il incombe au secteur du cacao de trouver un moyen d'éviter que les prix s'effondrent à nouveau, comme cela a été le cas par le passé. On ne peut plus se contenter de se retrancher derrière l'argument selon lequel « c'est la loi du marché ». Au minimum, un marché décommodité garantirait que les coûts réels – tels que la pauvreté des agriculteurs, les dégâts environnementaux, les mauvaises conditions de travail et les risques pour la santé – ne soient pas répercutés sur les producteurs primaires ou reportés sur l'avenir, mais bien intégrés dans le prix.

4 Revenu vital

12

La pauvreté des cultivateurs est à la racine de presque tous les problèmes rencontrés dans le secteur du cacao : déforestation, travail des enfants, exploitation aurifère et inégalités entre les femmes et les hommes seront d'autant plus difficiles à résoudre si les revenus des ménages vivant du cacao ne sont pas augmentés de manière significative. Il existe également des arguments économiques solides en faveur de l'octroi d'un revenu vital aux agriculteurs, dans la perspective de la réalisation des objectifs de durabilité et de la création de chaînes d'approvisionnement pérennes. Les approches crédibles en matière de revenu vital ne sont pas seulement une nécessité commerciale ou morale ; avec l'émergence des réglementations relatives au devoir de vigilance en matière de droits humains et d'environnement (HREDD), elles deviendront également des exigences légales.

Le fardeau des agriculteurs

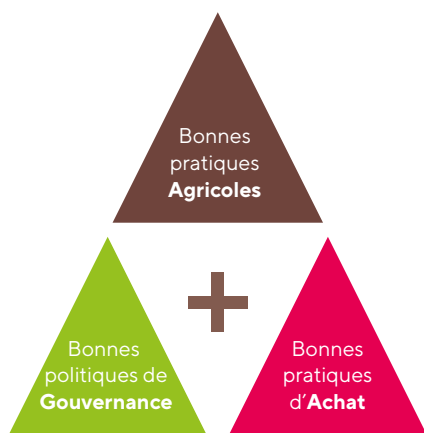
L'écart de revenu vital dans le secteur du cacao s'élevait à environ 10 milliards de dollars par an. Avec les niveaux actuels des prix, il pourrait désormais y avoir suffisamment d'argent disponible sur le marché. En outre, les entreprises chocolatières distribuent des dividendes, effectuent des rachats d'actions et autres incitations à leurs actionnaires à des niveaux considérablement plus élevés. Les approches actuelles visant à augmenter les revenus des agriculteurs ont eu, au mieux, un impact marginal, car elles se sont concentrées sur des solutions agronomiques, telles que l'augmentation des rendements, la formation des producteurs et la diversification des sources de revenus. De plus, elles ont surtout ciblé un nombre restreint d'agriculteurs, notamment ceux participant à des programmes spécifiques de certification ou de durabilité. La responsabilité de lutter contre la pauvreté des agriculteurs a généralement été placée sur leurs seules épaules.

Une hiérarchie différente des responsabilités

Une approche différente est nécessaire, avec une hiérarchie différente des responsabilités. Pour que le revenu vital devienne une réalité pour les producteurs de cacao, des actions doivent être engagées simultanément dans trois domaines distincts : les bonnes pratiques agricoles, les politiques de bonne gouvernance et les bonnes pratiques d'achat. Toutefois, ces trois domaines n'ont pas le même poids. Les bonnes pratiques agricoles ne constituent une stratégie viable que si le cacao est suffisamment rémunérateur. Cela exige à la fois de bonnes pratiques d'achat et une gouvernance efficace. Ce n'est que lorsque les entreprises et les gouvernements assument pleinement leurs responsabilités envers les agriculteurs qu'il est légitime de leur demander d'investir efforts et ressources pour améliorer leur productivité.

Bonnes pratiques d'achat

Les entreprises souhaitant appliquer de bonnes pratiques d'achat doivent prendre en compte trois éléments clés : des prix rémunérateurs (basés sur un prix au producteur suffisant pour assurer un revenu vital), le partage des risques (y compris les contrats asymétriques à long terme), ainsi que la transparence et la responsabilité (avec une communication publique des entreprises pouvant être vérifiée de manière indépendante).



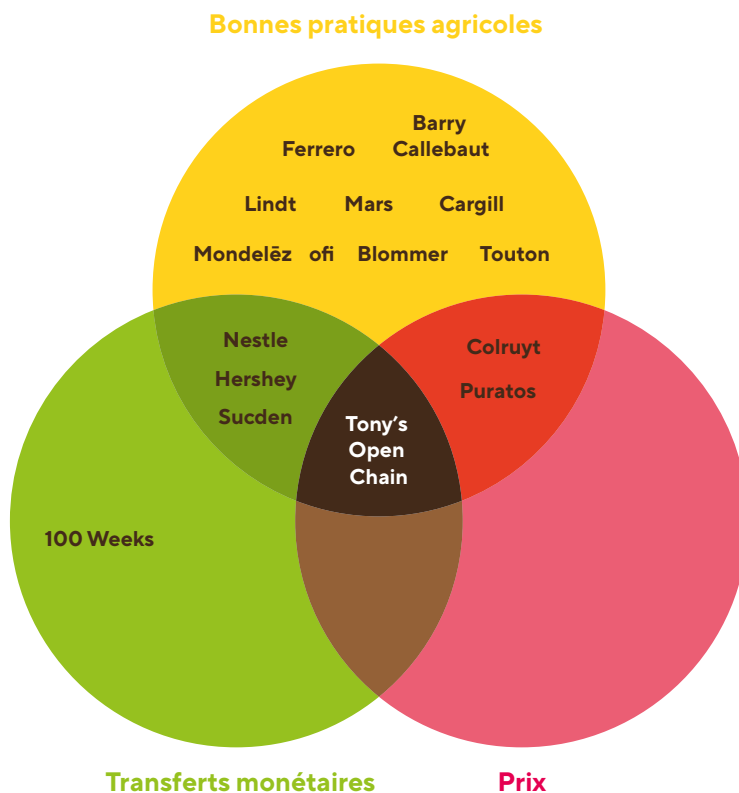
Les politiques de bonnes pratiques agricoles (BPA) devraient intégrer des calculs des variations de revenu net des agriculteurs. L'analyse des risques doit faire partie intégrante de cette démarche. Lorsque les BPA s'inscrivent dans une stratégie de durabilité, il est essentiel de renforcer les capacités des producteurs, au-delà des formations techniques, en leur donnant notamment accès à la main-d'œuvre, au financement et aux intrants. Il est également nécessaire de progresser de la monoculture vers des systèmes agroforestiers diversifiés.

L'attention se focalise de plus en plus sur les agriculteurs les plus aisés, au détriment de la situation difficile des agriculteurs à faibles revenus. Pourtant, ces derniers ont autant droit qu'eux à un revenu vital.

Par ailleurs, un grand nombre des personnes travaillant sur les exploitations agricoles ne sont ni des ouvriers agricoles ni des propriétaires, mais, d'une certaine manière, des métayers.

Prix

Au cœur de toutes les bonnes pratiques d'achat se trouve un prix de référence garantissant un revenu vital, c'est-à-dire un prix au producteur suffisant pour permettre à l'agriculteur de combler l'écart avec le revenu vital. Ce prix doit être fondé sur la réalité concrète des agriculteurs et être suffisant pour la majorité d'entre eux, et non uniquement pour des cas particuliers. Toutefois, la dynamique du marché ne peut pas venir à bout de toutes les formes de pauvreté. Au-delà des paiements basés sur le volume, tels que le prix ou les primes à



la tonne, d'autres paiements peuvent contribuer à réduire l'écart de revenu vital, comme les paiements pour les services écosystémiques et les transferts en espèces. Ces derniers doivent cependant toujours s'ajouter à l'exigence fondamentale d'une rémunération adéquate au producteur.

Risques

À l'heure actuelle, les agriculteurs assument presque tous les risques, notamment l'incertitude quant au volume et au prix des ventes. Par ailleurs, ils doivent souvent faire face à des contrats peu clairs et complexes (en matière de tonnage, de prix, de délais de livraison), qui ne sont d'ailleurs souvent pas respectés. Des contrats asymétriques à long terme, associés à des contrats standardisés et à des mécanismes de réclamation accessibles, constituent des éléments clés pour réduire les risques supportés par les agriculteurs. Malheureusement, ces contrats sont rarement respectés ou leur manque de précision

est exploité de manière abusive. Les entreprises devraient disposer de mécanismes de réclamation efficaces et accessibles – ou, idéalement, d’un mécanisme de réclamation unique universellement reconnu – conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l’homme (UNGP).

Transparence

Il sera de plus en plus essentiel pour les entreprises de communiquer de manière crédible et transparente sur leurs pratiques d’achat, afin de garantir leur responsabilité et de s’assurer que les agriculteurs comprennent bien leurs droits et obligations. Les principaux indicateurs liés aux achats devront être rendus publics de façon transparente.

15

Bonne gouvernance

La bonne gouvernance est une condition préalable essentielle à tous les aspects de la durabilité, notamment la protection des droits de l’homme, la préservation de l’environnement, et la réduction de l’écart avec le revenu vital. Elle implique un cadre réglementaire fiable qui impose de bonnes pratiques d’achat au secteur privé. Elle nécessite également un soutien financier aux gouvernements des pays d’origine, afin qu’ils puissent renforcer leurs stratégies de développement rural, leurs infrastructures, leur transparence et responsabilité, l’état de droit, ainsi que la gestion de l’offre. La situation actuelle, caractérisée par des prix élevés résultant de rendements plus faibles sur le marché, est en grande partie le fruit d’une mauvaise gouvernance et d’une mauvaise gestion du secteur par les gouvernements exportateurs.

Bonnes pratiques agricoles

Productivité

Malgré des décennies d’investissements dans l’industrie, les rendements moyens ont peu augmenté. Les perturbations climatiques en sont une cause majeure, tout comme la dégradation de l’environnement due à la menace de l’exploitation aurifère illégale, aux maladies des cultures, au vieillissement des agriculteurs, au vieillissement des arbres, à l’appauvrissement des sols et au manque d’intérêt des jeunes générations pour l’agriculture.

L’augmentation de la productivité n’a pas nécessairement d’effet positif sur le revenu net des ménages cacaoyers, sauf si elle s’accompagne de prix rémunérateurs. Une productivité accrue nécessite des investissements importants en intrants et en main-d’œuvre, qui ne sont ni disponibles ni abordables pour la plupart des cacaoyers, et qui comportent des risques inhérents. Chaque ménage producteur dispose d’un nombre limité de jours de travail pouvant être consacrés à la culture du cacao. Lorsque la main-d’œuvre nécessaire dépasse la disponibilité des adultes du ménage, le risque de travail des enfants augmente. Des innovations technologiques sont parfois mises en œuvre, mais elles impliquent des coûts supplémentaires et des risques d’investissement.

Par ailleurs, des rendements plus élevés seraient bénéfiques au niveau microéconomique, mais ils entraîneraient un effondrement du marché au niveau macroéconomique : si seulement 10 % des agriculteurs doublaient leur productivité, l’offre excédentaire qui en découlerait provoquerait un effondrement des prix. La forte hausse des prix observée ces deux dernières années pourrait offrir aux agriculteurs la possibilité de recourir à de la main-d’œuvre salariée ou d’investir davantage dans les technologies. Toutefois, cette dynamique ne sera durable que si les prix du cacao restent au-dessus d’un certain seuil.

Diversification

L'augmentation des sources de revenus constitue un levier important pour renforcer la résilience financière des agriculteurs. Cependant, cela ne suffit pas à garantir une hausse effective de leurs revenus. De nombreux producteurs de cacao disposent déjà d'une structure de revenus fortement diversifiée, qui requiert de la main-d'œuvre et des investissements, soumis aux mêmes contraintes et risques qu'une augmentation de la productivité. Par ailleurs, il n'est pas certain qu'il existe un marché suffisant pour les produits diversifiés. Les agriculteurs cultivant ces produits de substitution sont souvent également pauvres, ce qui perpétue un cercle vicieux de pauvreté. Il est essentiel de briser ce cercle.

Taille des exploitations

Plutôt que de parler d'une taille minimale viable pour les exploitations agricoles, il serait plus réaliste d'envisager une taille maximale viable par ménage, car la main-d'œuvre constitue une contrainte physique tout aussi limitante pour la production. De plus, l'agrandissement des exploitations nécessite d'importantes réformes foncières et une stratégie de développement rural ambitieuse menée au niveau gouvernemental. À court et moyen terme, les exploitations de grande taille ne semblent pas représenter une stratégie viable pour la majorité des ménages producteurs de cacao.

Où allons-nous ?

Les pratiques d'achat des entreprises visent encore largement à éviter les hausses de prix et les risques associés. Pratiquement tous les programmes existants demeurent incomplets. Il y a aussi un manque de transparence du côté des gouvernements. Tant l'industrie que les gouvernements devront profondément modifier leurs approches habituelles.

Il existe une hypothèse tacite selon laquelle les producteurs de matières premières sont par défaut pauvres. Pourtant, le revenu vital représente le niveau minimum décent pour un ménage ; il devrait constituer le point de départ, et non la ligne d'arrivée. La situation exceptionnelle du marché devrait nous offrir un moment de répit pour discuter de la manière dont nous pouvons garantir que les prix à la production reflètent réellement le niveau nécessaire pour combler l'écart de revenu.

La pauvreté est une réalité quotidienne pour la grande majorité des producteurs de cacao, qui ne peuvent se permettre d'attendre que des processus à long terme — tels que la diversification des revenus, l'augmentation de la productivité ou l'amélioration des services et infrastructures rurales — se concrétisent. Les bonnes pratiques d'achat peuvent être mises en œuvre à relativement court terme par des acteurs privés individuels, constituant ainsi un premier pas essentiel vers un changement durable.

Les ménages dirigés par des femmes sont fortement surreprésentés parmi les producteurs de cacao vulnérables. Les interventions doivent être conçues dans une perspective de genre, non seulement dans le cadre d'une approche de la chaîne d'approvisionnement, mais aussi au niveau communautaire, en impliquant les hommes dans le changement nécessaire.

5 Protection de l'environnement

18

Les préoccupations environnementales liées à la production de cacao ont une portée véritablement mondiale. Bien que ces enjeux soient relativement récents dans le discours mondial sur la durabilité du cacao, des questions, telles que le changement climatique, l'évolution des conditions météorologiques, la déforestation et la perte d'écosystèmes naturels sont vécues et revendiquées depuis de nombreuses années par les communautés du Sud. Parmi les autres défis figurent les menaces pesant sur la production de cacao en raison des maladies des cultures et la dégradation toujours plus visible causée par l'exploitation aurifère artisanale à ciel ouvert. Par ailleurs, la production de cacao risque de s'étendre vers ce que l'on appelle les « nouveaux avant-postes du cacao ».

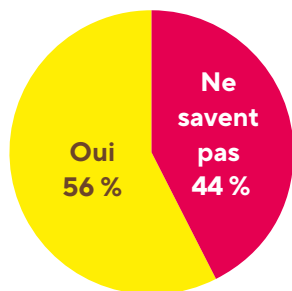
Problèmes interdépendants

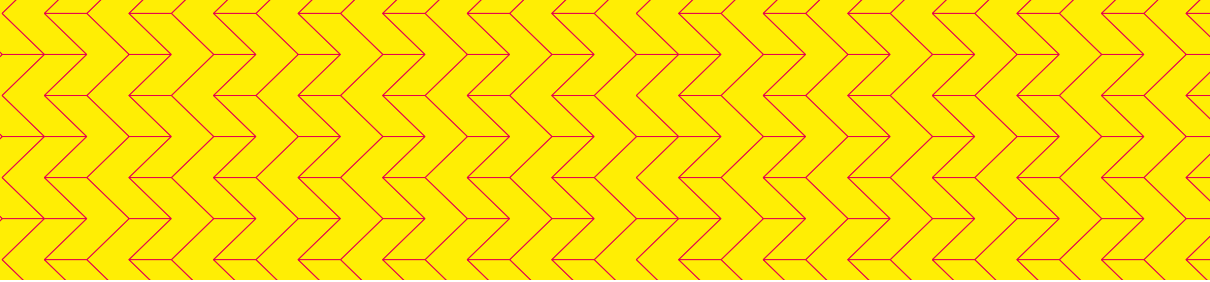
Le plus grand défi environnemental dans le secteur du cacao est la pauvreté des agriculteurs : pour réduire la pression exercée sur les forêts par la production de cacao, les producteurs doivent pouvoir accéder à un revenu vital. De plus, la plupart des approches visant à relever les défis environnementaux sont conçues sans intégrer clairement la participation active des femmes.

Pertes de récoltes

Les ravageurs et les maladies représentent une menace sérieuse pour la production de cacao. Les maladies virales des cultures peuvent provoquer des pertes importantes. En Afrique de l'Ouest, le virus de la pourriture brune et le virus de l'œdème des pousses du cacaoyer (cocoa swollen shoot virus, CSSV) peuvent entraîner une perte annuelle de récolte de 30 % ou plus. En Amérique latine, le virus du balai de sorcière continue de nuire à la production de cacao.

Infographie 7 : **Tableau de bord – à peine la moitié (56 %) du cacao est certifié sans déforestation**





Déforestation

La production de cacao est un facteur de déforestation dans toutes les régions productrices du monde. Historiquement, le Ghana et la Côte d'Ivoire ont connu des taux de déforestation particulièrement préoccupants, mais, récemment la culture du cacao a commencé à s'étendre à de nouvelles régions, tout en continuant à croître dans les zones traditionnellement productrices. Ce déplacement comporte des risques environnementaux et sociaux importants. Les forêts d'Afrique centrale et d'Amérique latine figurent parmi les écosystèmes les plus riches en biodiversité et les plus essentiels au plan écologique à l'échelle mondiale. L'expansion non réglementée de la culture du cacao menace de reproduire les erreurs observées en Afrique de l'Ouest, où plus de 80 % des forêts ont disparu au cours des 60 dernières années, le cacao étant l'un des principaux moteurs de cette déforestation. Sans une planification durable, cette expansion pourrait engendrer de « nouveaux avant-postes de déforestation », aboutissant à une déforestation généralisée, à une perte de biodiversité et à un creusement des inégalités sociales.

La déforestation entraîne un ensemble de conséquences négatives, notamment la perte de services écosystémiques et d'habitats naturels, la diminution des revenus et de la résilience des communautés rurales, ainsi qu'une augmentation de l'exposition aux zoonoses. Elle impacte aussi fortement le climat, par une réduction de la capacité de capture du carbone, des changements dans les régimes pluviométriques et une moindre résilience des systèmes de captage de l'eau.

La lutte contre la déforestation nécessite une traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement afin de connaître l'origine du cacao, ainsi qu'une transparence permettant d'assurer la responsabilité. Cette démarche ne doit pas se limiter aux exploitations agricoles, mais inclure également les forêts restantes. Cependant, les acteurs industriels et gouvernementaux restent encore réticents à rendre ces données publiques.

La protection des forêts doit se faire dans le respect des droits humains. Le secteur privé et les gouvernements des pays d'origine ont la responsabilité conjointe et cruciale de veiller à ce que ces transitions et la protection de l'environnement soient menées de manière équitable.

Des approches paysagères sont nécessaires, couvrant les différentes utilisations des terres au sein du paysage et répondant aux besoins de multiples groupes. Les entreprises doivent investir de toute urgence dans la protection et la restauration des forêts, tout en soutenant les gouvernements dans ce rôle. La simple conformité aux réglementations ne suffira pas : des mesures de soutien proactives seront indispensables.

RDUE

Le règlement sur la déforestation de l'Union européenne (RDUE) exigera une traçabilité jusqu'à l'exploitation agricole, prouvant qu'aucune déforestation n'a eu lieu depuis 2020 et que le cacao a été cultivé de manière légale. L'avènement du RDUE a exercé une pression nécessaire pour que les entreprises et les gouvernements producteurs progressent après de nombreuses années de promesses. Le RDUE a été retardé d'un an et fait à nouveau l'objet de pressions. Ce manque de fiabilité réglementaire de l'UE porte gravement atteinte aux mesures cruciales de protection de la planète.

Bien que le RDUE constitue une législation clé, si sa mise en œuvre n'est pas correcte, la charge de la conformité sera trop facilement imposée aux petits exploitants agricoles, qui ont besoin d'un soutien bien plus important que celui dont ils bénéficient actuellement, tandis que les opérateurs en aval leur imposent ces coûts de conformité. Il s'agit également d'éviter le désengagement du marché vis-à-vis des agriculteurs les plus vulnérables.

Bien que le RDUE ait été au cœur des préoccupations environnementales dans le secteur du cacao, il est important de rappeler que la réglementation de la demande ne suffit pas à elle seule pour mettre fin à la déforestation. Il est également nécessaire de s'attaquer à la pauvreté des agriculteurs ainsi qu'aux défaillances de gouvernance dans les pays d'origine.

Les enseignements tirés de la Côte d'Ivoire et du Ghana soulignent l'importance d'une planification proactive à l'échelle du paysage, d'une gouvernance inclusive multipartite, d'engagements contraignants en faveur d'une chaîne d'approvisionnement sans déforestation, ainsi que de la nécessité de financer la conservation des parcs nationaux et des forêts préservées, et de restaurer les zones dégradées.

Exploitation aurifère

L'expansion de l'exploitation aurifère devient un enjeu majeur en Afrique de l'Ouest, mais suscite également des préoccupations croissantes dans le bassin amazonien. Cette exploitation se professionnalise de plus en plus et est associée au crime organisé. Elle cause d'importants dommages environnementaux aux forêts, aux sols et aux ressources en eau. Elle présente aussi un risque élevé en matière de droits humains, notamment en raison des conditions de travail dangereuses et des pires formes de travail des enfants. De plus, elle engendre de graves préjudices économiques à long terme pour les communautés concernées.

Changement climatique

Le changement climatique a un impact direct sur les revenus des agriculteurs. La baisse des rendements et les pertes de récoltes résultent de sécheresses, de précipitations irrégulières ainsi que de l'augmentation des parasites et des maladies. Parallèlement, les coûts de production augmentent en raison des besoins accrus en irrigation et des efforts supplémentaires de lutte contre les parasites. La volatilité des prix liée à l'irrégularité des récoltes peut compromettre la résilience. Les phénomènes météorologiques comme La Niña et El Niño deviennent plus fréquents et plus intenses à cause du changement climatique.

En raison de ces changements, certaines régions, notamment une grande partie de l'Afrique de l'Ouest, ne seront plus adaptées à la culture du cacao. Cependant, d'autres zones, jusque-là inaptes à la production, pourraient devenir intéressantes. Ironie cruelle, la déforestation causée par le cacao contribuera au fil des ans à créer un environnement qui empêchera toute culture du cacao dans les régions mêmes qui ont été déboisées pour cette culture.

La sélection et la culture de variétés améliorées de cacaoyers pourraient renforcer leur résistance à la sécheresse et aux températures extrêmes. Des pratiques agricoles intelligentes face au climat, telles que la gestion des sols et de l'eau, pourraient aider les plantations à s'adapter aux défis climatiques. Plus important encore, les systèmes agroforestiers diversifiés représentent l'une des stratégies d'adaptation les plus efficaces disponibles.

Agroforesterie

Les systèmes agroforestiers de cacao présentent de nombreux avantages écologiques, tels que la conservation de la biodiversité végétale et animale, la séquestration du carbone, la préservation et le renforcement de l'humidité et de la fertilité des sols, la lutte contre les parasites ainsi que la création d'un microclimat ombragé et humide pour le sous-bois. L'agroforesterie peut aussi constituer une partie de la réponse à certains défis socio-économiques. En effet, la culture du cacao en agroforesterie peut et doit fournir des opportunités de revenus supplémentaires aux cultivateurs, et encourager les cultivateurs à investir et à maintenir les systèmes agroforestiers dans les régions productrices.

Toutes les monocultures de cacao devraient être progressivement remplacées par des cultures agroforestières, avec des systèmes de plus en plus diversifiés. Ces systèmes doivent renforcer la résilience des régions productrices, diversifier les usages des terres et les sources de revenus, et restaurer les terres dégradées. Le développement de l'agroforesterie dans les zones précédemment déboisées peut contribuer à stabiliser les précipitations et à restaurer une partie du couvert forestier. Bien que les agroforêts de cacao puissent stocker plus de carbone que les monocultures, elles en stockent beaucoup moins que les forêts tropicales qu'elles ont historiquement remplacées.

En l'absence d'une définition commune, l'harmonisation en matière d'agroforesterie se fait souvent au niveau du plus petit dénominateur commun. De plus, la mise en œuvre reste insuffisante à tous les échelons. En raison des faibles taux d'adoption et de survie des arbres, l'impact des campagnes de reboisement agroforestier a malheureusement été limité jusqu'à présent. La formation et l'éducation des agriculteurs et des ouvriers agricoles sont indispensables pour assurer le succès de toute transition de la monoculture vers l'agroforesterie cacaoyère. Le versement de primes d'entretien ou de primes spécifiques pour les programmes agroforestiers pourrait aussi encourager les agriculteurs.

Malgré ces préoccupations, l'agroforesterie constitue un élément clé pour l'avenir du cacao durable. Elle contribue à atténuer les effets du changement climatique et à réduire les impacts néfastes des ravageurs et des maladies. Si un avantage immédiat doit être offert aux agriculteurs, l'argument commercial en faveur de l'agroforesterie pour l'ensemble du secteur doit être présenté dans une perspective d'adaptation à long terme au changement climatique et de préservation de la biodiversité.

Séquestration du CO₂

Les arbres séquestrent le CO₂, ce qui est essentiel pour lutter contre le changement climatique. Le recours à l'agroforesterie pour séquestrer et stocker le CO₂ peut bénéficier d'un soutien général, notamment lorsqu'il est associé à des moyens d'augmenter les revenus des agriculteurs. Cependant, la réalité montre que ce sujet est souvent délicat, en particulier concernant le commerce des crédits carbone. Les principales préoccupations concernant les programmes de séquestration du CO₂ portent sur deux questions majeures : est-ce que le programme profitera aux agriculteurs ? Les affirmations concernant le niveau de séquestration sont-elles crédibles ?

Plusieurs raisons expliquent pourquoi les déclarations sur la séquestration du CO₂ posent problème dans le système actuel. Il s'agit notamment de la différence de permanence entre la séquestration et la réduction, du risque d'annulation des séquestrations agroforestières, du double comptage, du manque de fiabilité des affirmations, ainsi que de la tendance à privilégier la séquestration plutôt que la réduction. En raison de la différence de risques et de permanence associée aux séquestrations de CO₂ agroforestières, il est impossible de faire des affirmations crédibles concernant la neutralité carbone.

La compensation pour la séquestration du CO₂ doit respecter les principes des bonnes pratiques d'achat : une rémunération acceptable pour les agriculteurs, communiquée de manière transparente. Il n'est pas acceptable que les paiements liés au CO₂ se limitent au seul coût de la mise en conformité ; dans ce cas, ce qui est ajouté à l'agriculteur n'est qu'une charge de travail supplémentaire sans impact sur ses revenus.

L'un des rares moyens actuels de monétiser l'agroforesterie repose sur les programmes de compensation carbone. Cela pose problème, car cela rend délicate toute critique légitime des déclarations de compensation carbone du point de vue des revenus des agriculteurs. Pour ces derniers, il est crucial d'éviter que le CO₂ ne devienne une marchandise pour laquelle ils ne sont pas suffisamment rémunérés, en particulier si cela exige des investissements ou de la main-d'œuvre supplémentaires, ou si cela limite leur liberté de choix quant aux pratiques agricoles à adopter.

La séquestration du CO₂ doit rester un objectif distinct de la réduction des émissions. Aucune entreprise ni aucun pays ne devrait compter sur les compensations pour atteindre ses objectifs urgents et directs de réduction des émissions ; les entreprises et gouvernements doivent cesser d'émettre du CO₂, et non compenser leurs émissions ailleurs.

Dans tout système de séquestration et d'élimination du CO₂, la crédibilité des affirmations est essentielle. À ce jour, peu d'approches ont montré un succès tangible dans ce domaine. Le manque de transparence des programmes de compensation actuels, leur efficacité et la manière dont les communautés en bénéficient constituent des problèmes majeurs. Ce manque de rigueur est souvent encore plus marqué dans les programmes internes, où la vérification est particulièrement faible.

Il est évident que les arbres séquestrent le CO₂. Mesurer la quantité de CO₂ séquestrée dans divers systèmes agroforestiers est donc une chose positive, mais il est également essentiel de veiller à ce que les agriculteurs soient rémunérés équitablement pour cela et ne supportent pas de charges excessives. Dans cette optique, les entreprises doivent agir de toute urgence afin de garantir que les investissements accrus soient aussi efficaces que possible, tant pour les agriculteurs que pour la nature.

Produits phytosanitaires

La promotion généralisée de produits phytosanitaires est l'un des nombreux exemples des tentatives du secteur du cacao pour trouver des solutions rapides. Cependant, leur utilisation comporte de nombreux risques pour l'environnement, la santé et donc les droits humains. Les bonnes pratiques agricoles (BPA), la lutte intégrée contre les ravageurs (Integrated pest management, IPM), les pratiques agricoles régénératrices, le recours aux engrais organiques (et, si possible, leur production au niveau de l'exploitation) et surtout la mise en œuvre d'une agroforesterie diversifiée sont des approches qu'il convient de privilégier.

23

Une large gamme de pesticides est utilisée pour lutter contre les nuisibles et les maladies des cacaoyers. L'usage de ces pesticides mérite une attention particulière, tant pour la protection des agriculteurs et de l'environnement que pour éviter des problèmes économiques imprévus à long terme.

De nombreux cultivateurs souffrent de problèmes de santé liés à l'utilisation de produits phytosanitaires sans équipement de protection suffisant. Le stockage, l'utilisation et l'élimination ne sont souvent pas adéquats, et les équipements de protection individuelle sont fréquemment absents. En conséquence, la santé des agriculteurs est régulièrement affectée par l'utilisation de pesticides. Par ailleurs, le nombre croissant d'enfants exposés aux pesticides est très préoccupant. Les dommages causés aux enfants sont importants et peuvent entraîner des effets néfastes à vie. De plus, l'exposition prénatale aux pesticides peut provoquer une série de malformations congénitales ainsi que des fausses couches.

Les pesticides peuvent causer de nombreux dommages aux écosystèmes naturels et menacer gravement la biodiversité locale, notamment les oiseaux, les poissons et divers pollinisateurs, dont les abeilles. Non seulement la pollinisation, mais aussi la fermentation naturelle du cacao dépendent entièrement de la santé des populations d'insectes et des micro-organismes.

Régulièrement, les agriculteurs diluent les pesticides pour en réduire le coût. Cela peut entraîner une résistance accrue des parasites et des maladies, provoquant à terme davantage de dégâts aux cultures.

Bien que les engrais puissent faire partie des outils des bonnes pratiques agricoles, ils ne constituent en aucun cas une solution miracle et ne doivent pas être utilisés de manière indifférenciée comme panacée. Depuis deux décennies, une recommandation clé des entreprises est que les agriculteurs devraient utiliser davantage d'engrais chimiques, lesquels sont devenus inabornables ces dernières années, même lorsqu'ils sont disponibles. De plus, si les prix de vente ne sont pas suffisamment élevés, l'utilisation d'engrais n'est pas rentable. La forte volatilité des prix peut aussi provoquer des situations où les investissements dans les engrais augmentent les risques pour les agriculteurs.

Une partie de la solution pourrait résider dans un recours accru aux engrais organiques et à de meilleurs matériaux de compostage, souvent produits localement de manière régénérative. Cependant, il est nécessaire d'analyser les coûts de production de ces engrais ainsi que le type d'exploitation agricole ou l'échelle à laquelle leur utilisation est viable et rentable. Le biochar constitue un autre élément de la solution pour améliorer la fertilité des sols, en utilisant les résidus de biomasse pyrolysés. Il peut aussi contribuer à la rétention d'eau et agit comme un puits de carbone pour lutter contre le changement climatique.

Les points évoqués ci-dessus n'enlèvent rien à la nécessité de protéger les cultures contre les ravageurs et les maladies, ni d'améliorer la fertilité des sols. Toutefois, cela ne signifie pas pour autant que l'utilisation intensive de produits phytosanitaires soit nécessaire, ni même justifiée. La lutte intégrée contre les ravageurs, notamment en association avec des systèmes agroforestiers diversifiés, pourrait considérablement réduire le recours aux pesticides et aux engrais.

Où allons-nous ?

Les bouleversements climatiques deviendront une préoccupation majeure non seulement pour l'Afrique de l'Ouest, mais aussi pour toutes les régions productrices de cacao à travers le monde, ce qui entraînera des défis encore plus grands. Des approches collectives urgentes et ambitieuses seront nécessaires pour atténuer les effets les plus néfastes.

Le respect des réglementations environnementales doit être aussi naturel que le respect des autres lois par les entreprises, telles que les mesures antitrust, les lois sur les droits du travail, le revenu vital, etc. Une chaîne d'approvisionnement durable et résiliente constitue une chaîne compétitive, et la durabilité doit être considérée comme un facteur clé pour renforcer la compétitivité du secteur du cacao. Au-delà de la simple conformité réglementaire, les entreprises devraient développer de bonnes pratiques pour préserver la nature, notamment par des programmes de restauration, des projets de protection de la biodiversité dans le cadre agricole, et en réduisant l'empreinte écologique des intrants dans les systèmes agricoles.

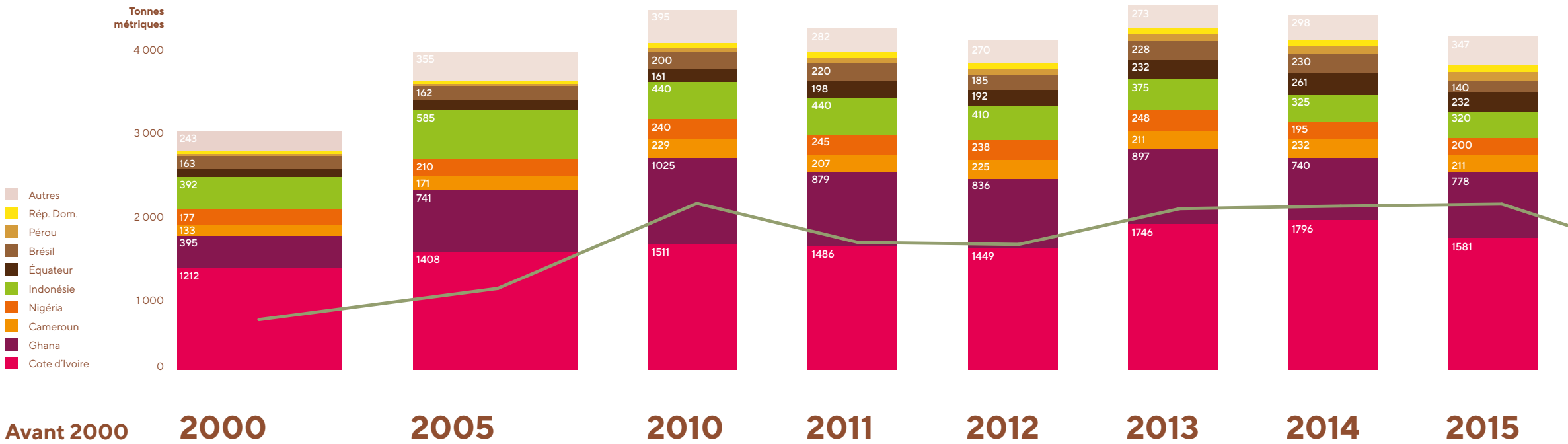
L'agroforesterie, l'agriculture régénérative et la transparence radicale des chaînes d'approvisionnement en font partie, au-delà de la simple tendance actuelle.

Par ailleurs, une approche plus intégrée est requise, rassemblant les parties prenantes de tous les secteurs liés à l'utilisation des terres (producteurs de cacao, agriculteurs, cultivateurs de denrées alimentaires et autres) pour traiter les questions interdépendantes de déforestation, pauvreté et inégalités sociales.

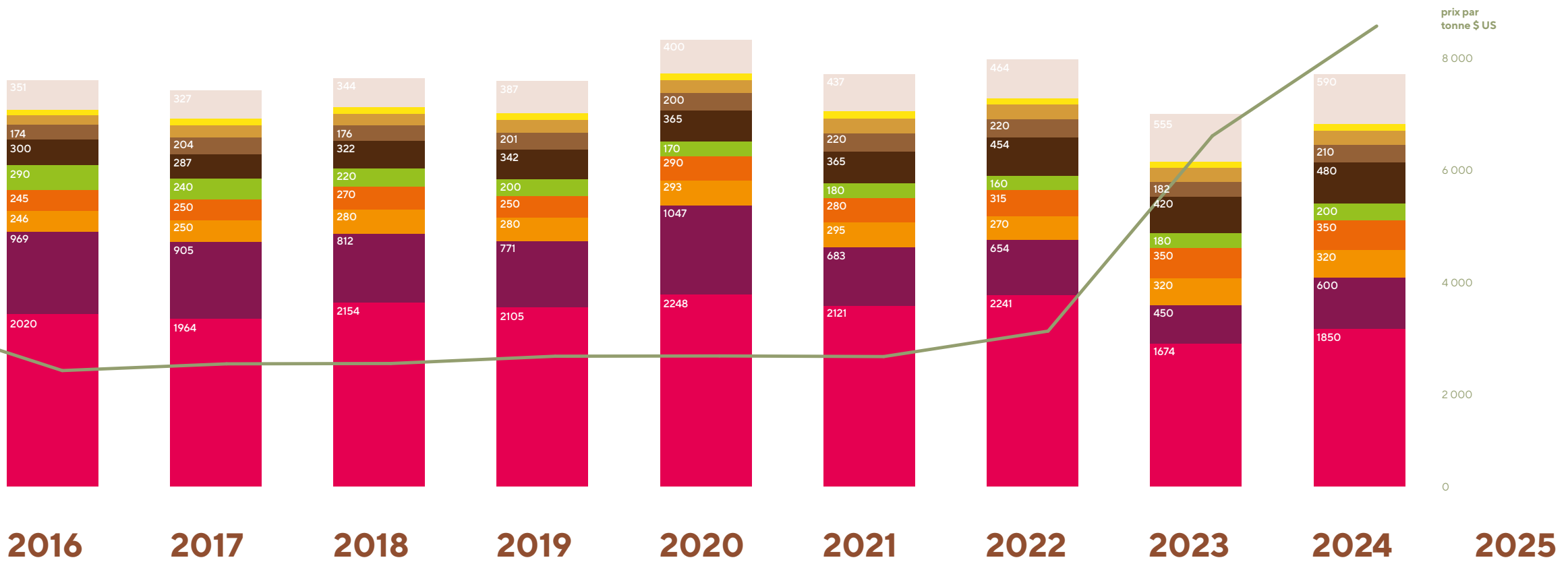
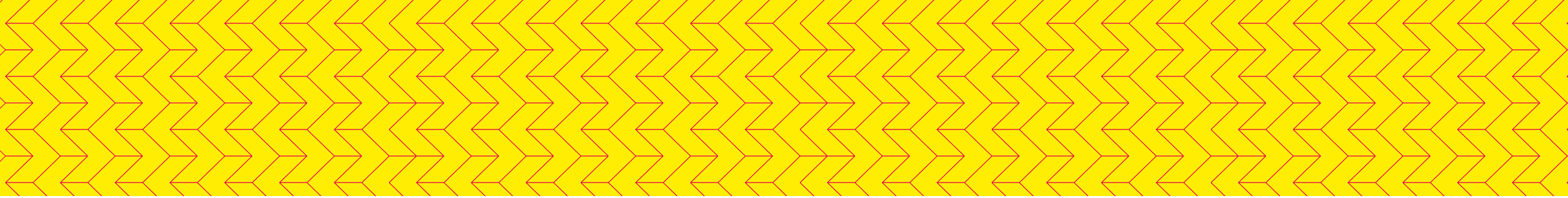
Compte tenu de la prédominance du cacao dans bon nombre de ces régions, il est également essentiel d'examiner comment les politiques basées sur la demande, telles que le RDUE, peuvent soutenir les solutions fondées sur l'offre.

6 Élever les standards - Chronologie

Infographie 8 : Élever les standards, chronologie de la durabilité du cacao au XXI^e siècle



- Secteur**
 - 1994 : Cacao équitable (Fairtrade)
 - 1997 : Cacao Rainforest
 - 1998 : Réunion multipartite du Smithsonian sur la culture durable du cacao
- Revenu vital**
 - 2001 : création du WCF
 - 2000 Sustainable Tree Crop Programme
- Droits humains**
 - 2000 : Mobilisation médiatique sur le travail des enfants
 - 2001 : Signature du protocole Harkin Engel
 - 2002 : Fondation de l'ICI
- Secteur**
 - 2006 : Fondation de la Tropical Commodity Coalition aux Pays-Bas
 - 2007 : Cacao Utz
 - 2007 : Première table ronde sur une économie cacao durable au Ghana
 - 2008 : Lancement de l'IDH Sustainable Trade Initiative
 - 2009 : Première réunion mondiale des ONG dirigée par TCC à Accra
 - 2009 : Deuxième table ronde sur une économie cacao durable à Trinidad & Tobago
 - 2009 : Engagement de Mars et Cadbury à acheter du cacao « durable »
 - 2009 : Début du Nestlé Cocoa Plan
 - 2009 : Lancement de Cacao of Excellence
- Revenu vital**
 - 2008 : Cocoa Livelihoods Programme du WCF
- Droits humains**
 - 2006 : Première échéance non tenue du protocole Harkin Engel. Engagements reportés jusqu'en 2010 en raison de l'inaction du secteur.
 - 2008 : Premier rapport sur le travail des enfants par l'Université Tulane
- Baromètre**
 - 2007 : Sweetness Follows – précurseur du Baromètre
 - 2009 : Premier Baromètre du cacao
- Gouvernance**
 - Adoption des Principes directeurs de l'ONU (UNGPs)
- Secteur**
 - Première Conférence mondiale sur le cacao à Abidjan
 - Deuxième rassemblement mondial des ONG (par VOICE) à Abidjan
 - Début de la norme CEN/ISO cacao durable
 - Lancement du programme MondelēzCocoa Life
 - Dissolution de la TCC. VOICE devient indépendant.
 - Premier festival Chocco
- Living Income**
 - Premiers calculs du revenu des producteurs dans le Baromètre 2012
- Gouvernance**
 - Agenda mondial du cacao
- Baromètre**
 - Baromètre du cacao 2012, premiers calculs sur la pauvreté
- Droits humains**
 - Nestlé met en place des CLMRS, première diligence raisonnable en matière de droits humains dans le secteur du cacao
 - Deuxième rapport Tulane sur le travail des enfants
- Secteur**
 - Conférence mondiale sur le cacao à Amsterdam
 - Risque de pénurie de chocolat mondial
 - Troisième rassemblement mondial des ONG à Amsterdam
- Gouvernance**
 - Fondation des premières organisations mondiales de producteurs (ICCF, WCFO, WCPO)
- Baromètre**
 - Document du Baromètre sur la répartition de la valeur
- Secteur**
 - Lancement de Cocoa Action (jusqu'en 2019), focus excessif sur la productivité, mais première tentative de coordination sectorielle, et reconnaissance de l'importance du pilier social.
 - Troisième rassemblement mondial des ONG à Accra
- Living Income**
 - Premiers calculs sur le revenu vital : Document du Baromètre sur la définition du niveau de vie
- Droits humains**
 - Lancement de TRECC, investissements dans l'éducation
- Gouvernance**
 - Réforme du Tariff Act américain (1930), le travail des enfants dans le cacao désormais intégré.
- Baromètre**
 - Baromètre du cacao 2015
 - Définition du niveau de vie décent



- Secteur**
- Conférence mondiale sur le cacao en République dominicaine
 - Lancement du programme Forever Chocolate de Barry Callebaut
- Revenu vital**
- Chute des prix liée à la surproduction
 - Début du Living Income Community of Practice
- Environnement**
- Premières campagnes de sensibilisation sur la déforestation par Mighty Earth

- Secteur**
- Quatrième rassemblement mondial des ONG à Berlin
- Environnement**
- Lancement de l'Initiative Cacao et Forêts
- Droits humains**
- Troisième échéance du protocole Harkin Engel non tenue, reportée à 2020
 - Premier reporting public d'une entreprise sur le nombre d'enfants travailleurs (Nestlé)

- Secteur**
- Conférence mondiale sur le cacao à Berlin
 - Fusion de UTZ Certified et Rainforest Alliance
 - Lancement de la CIGHCI
 - Début de la norme ARS 1000
- Revenu vital**
- Déclaration de Berlin : le cacao n'est pas durable sans revenu vital
 - Fairtrade lance le système de prix de référence pour le revenu vital
 - Côte d'Ivoire-Ghana Cocoa Initiative, lancement du DRV
 - Sixième rassemblement mondial des ONG à Berlin
 - Création d'ALICO (Alliance on Living Income in Cocoa)

- Gouvernance**
- Lancement du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises

- Baromètre**
- Baromètre du cacao 2018
 - Document de consultation Transparency & Accountability
 - Document de consultation Farm Gate Prices

- Secteur**
- Crise entre le secteur privé et la CIGHCI
 - Septième rencontre mondiale (VOICE) à Berlin
- Droits humains**
- Échec du lancement du cadre Children First contre le travail des enfants

- Gouvernance**
- La Cocoa Coalition commence à réclamer des réglementations
- Droits humains**
- Quatrième échéance Harkin Engel non tenue
- Gouvernance**
- L'UE lance les « Cocoa Talks »

- Secteur**
- Début de la pandémie mondiale de COVID-19
 - Fondation de la GCCP
- Droits humains**
- Quatrième échéance Harkin Engel non tenue
- Gouvernance**
- L'UE lance les « Cocoa Talks »
- Baromètre**
- Baromètre du cacao 2020
 - Document de consultation sur le Revenu vital pour le cacao
 - Document d'orientation sur la certification
 - Document sur le DRV

- Secteur**
- Lancement de la norme ARS 1000
- Revenu vital**
- Début du premier programme de transfert monétaire (Income Accelerator) au Ghana, puis en Côte d'Ivoire

- Droits humains**
- Lancement de CLEF, mutualisation des financements, investissements dans l'éducation de qualité

- Secteur**
- Le CIGCHI lance le « Pacte économique »
 - Lancement de la PICD
- Droits humains**
- L'ICI impose le reporting d'activité à ses membres
- Gouvernance**
- Le RDUE est adopté par l'UE

- Baromètre**
- Baromètre du cacao 2022
 - Document T&A
 - Publication de Revenu vital et secteur du cacao : repères
 - Baromètre Baseline Amérique latine

- Revenu vital**
- Premier atelier sectoriel sur le partage des données

- Gouvernance**
- Adoption du RDUE

- Secteur**
- Hausse record des prix
 - Début de la dérégulation à Bruxelles
 - Conférence mondiale sur le cacao à Bruxelles
 - Lancement de VOCAL, réseau sœur de VOICE dans le café
- Revenu vital**
- Puratos commercialise un chocolat assurant un revenu vital aux agriculteurs

- Droits humains**
- Lancement du Framework for Action on Child Labour

- Gouvernance**
- Adoption du CS3D
 - Report du RDUE

- Baromètre**
- Document Good Purchasing Practices

- Secteur**
- Les prix restent élevés
- Gouvernance**
- Report du CS3D
 - Disparition de l'USAID
 - Entrée en vigueur du RDUE

- Baromètre**
- Document Good Governance
 - Baromètre du cacao 2025

7 Droits humains

28

Si, en matière de violations des droits humains dans la filière cacao, le travail des enfants est souvent au centre des préoccupations, les communautés productrices de cacao sont en réalité confrontées à une multitude de problèmes. Inégalités femmes-hommes, malnutrition (infantile), manque d'accès à l'éducation, traite des êtres humains, insuffisance des infrastructures sanitaires et des soins de santé, manque de fiabilité du régime foncier et de propriété des arbres, manque de fiabilité de l'état de droit, violations des droits des travailleurs des petits producteurs, des ouvriers agricoles et des agriculteurs-locataires : la liste est longue. Elle est pourtant loin d'être exhaustive. Les pays producteurs progressent dans la lutte contre ces fléaux, notamment dans les domaines de l'accès à l'éducation, aux soins de santé, de l'électrification et de l'accès à l'eau potable dans les zones rurales. Une attention croissante est également accordée à la question clé de l'accès aux soins de santé, à la fois en tant que droit humain et en tant que catalyseur d'autres progrès.

Bien que chaque sujet nécessite des approches spécifiques, la pauvreté endémique des communautés rurales est au cœur de tous ces problèmes de droits humains. Le revenu vital étant un droit humain, toute réponse aux défis de la filière cacao en matière de droits humains doit inclure des stratégies visant à lutter contre la pauvreté et à atteindre le revenu vital.

Égalité femmes-hommes

L'égalité femmes-hommes est un sujet récurrent. De plus en plus, les projets intègrent le point de vue des femmes, mais l'égalité femmes-hommes et les projets centrés sur les femmes restent encore loin d'être généralisés. Il est temps, en tant que secteur, de passer de la parole aux actes. Les normes patriarcales engendrent des disparités économiques et une sous-représentation. Bien que les femmes participent à la plupart des étapes du travail, leur implication dans la prise de décision demeure beaucoup trop faible. L'approche inclusive de genre s'explique aussi par le fait que les femmes sont elles-mêmes actrices du changement : toutes les interventions gagnent en efficacité lorsque les femmes des communautés sont engagées.

Travail des enfants

Le travail des enfants ne concerne pas forcément tous les enfants aidant leurs parents sur une plantation de cacao, et toutes les tâches d'une plantation de cacao ne sont pas forcément source d'inquiétude. Des définitions précises sont essentielles pour distinguer le travail léger autorisé du travail des enfants, qui est quant à lui interdit. Ces définitions permettent aussi de garantir que le fait d'aider à la ferme et les programmes d'apprentissage pour les jeunes ne soient pas confondus avec le travail des enfants.

Mais il convient d'être prudent dans l'application de la législation sur le travail des enfants. Le meilleur recours consiste souvent à aider les ménages producteurs de cacao à éliminer les causes qui poussent les enfants à travailler. L'ensemble du milieu est maintenant unanime quant à la nécessité d'une surveillance structurelle, mais aussi pour aborder les problèmes systémiques sous-jacents, tels que la pauvreté des agriculteurs et agricultrices, le manque

d'accès à une éducation de qualité, l'insuffisance des infrastructures et des services locaux, le déficit de main-d'œuvre adaptée dans les communautés de cacaoculture et le manque de sensibilisation. Sans une attention particulière envers les enfants des communautés marginalisées, notamment les filles, les interventions tendent à bénéficier de manière disproportionnée aux garçons des communautés établies.

Si le nombre d'enfants soumis au travail dangereux des enfants dans la cacaoculture est plus élevé qu'il y a dix ou vingt ans, la gravité de ces cas semble toutefois régresser. Cependant, il est nécessaire que les investissements et les ambitions soient multipliés de manière significative. Les prochaines réglementations en matière de diligence raisonnable devraient également contribuer à renforcer ces ambitions. Alors que la tendance ces dernières années allait vers plus de transparence sur le travail des enfants, celle-ci s'est inversée, avec de moins en moins d'entreprises publiant des données sur les cas identifiés et corrigés. Cette tendance est particulièrement préoccupante. Il faut plus de transparence et de responsabilité, et pas le contraire.

Plusieurs types d'interventions clés commencent à prendre forme, notamment le système de surveillance et de remédiation du travail des enfants (SSRTE) et les zones exemptes de travail des enfants (Child Labour Free Zones ou CLFZ).

SSRTE

Les SSRTE ont d'abord été développés pour le secteur du cacao par la fondation International Cocoa Initiative (ICI) pour le compte de Nestlé. Ces dispositifs sont intégrés à une chaîne d'approvisionnement ou à une structure communautaire, qui permet d'identifier, de traiter et d'empêcher le travail des enfants. Des informations sur chaque foyer du système sont collectées, et, lorsque des enfants sont identifiés comme étant victimes ou exposés au risque de travail des enfants, des mesures correctives et d'atténuation appropriées sont mises en place. Cependant, cette bonne pratique ne permet d'empêcher qu'environ 30 % des enfants travailleurs de se livrer à des activités dangereuses. En raison d'un usage abusif du terme, l'harmonisation sectorielle des définitions des SSRTE a conduit à une baisse des ambitions des systèmes de bonnes pratiques initiaux, avec le risque de dilution de leur impact.

Les CLFZ

Se contenter de cibler le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en cacao pourrait entraîner, au fil du temps, un déplacement de ce problème vers d'autres secteurs moins surveillés, comme la pêche destinée au marché local et l'exploitation minière. À cet égard, des approches globales sont nécessaires, non seulement pour lutter contre le travail des enfants au niveau des exploitations agricoles, mais aussi à un niveau plus large. Les zones exemptes de travail des enfants (CLFZ) constituent un élément clé de ces approches globales.

L'accent croissant mis sur l'approche de développement communautaire en matière de prévention, d'évaluation des risques et de remédiation constitue une étape importante. Toutefois, cela ne doit pas être considéré comme une alternative à la responsabilité individuelle et collective des entreprises. La prévention et la remédiation sont toutes les deux nécessaires.

En Afrique de l'Ouest, le travail des enfants dans les plantations de cacao fait partie de la vie quotidienne. Près de 1,5 million d'enfants travaillent dans la production de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana (NORC 2020). Parmi eux, 95 % sont exposés à des conditions de travail dangereuses, telles que l'utilisation d'outils dangereux ou de pesticides nocifs. La grande majorité des enfants travailleurs sont exposés à plusieurs types de travaux dangereux (NORC 2018).

Bien que, historiquement, presque tous les travaux sur le travail des enfants se soient concentrés sur le Ghana et la Côte d'Ivoire, on ne peut pas supposer que d'autres grands pays africains producteurs de cacao, comme le Cameroun et le Nigeria, soient exempts de travail des enfants. Il en va de même pour les nouveaux avant-postes de la production de cacao, tels que le Liberia, la Sierra Leone et la République démocratique du Congo. De même, les données fiables sur le travail des enfants dans la production de cacao en Amérique latine font défaut. Il faudrait en disposer davantage, mais on peut supposer qu'il existe des enfants travailleurs dans la production de cacao en Amérique latine, même si leur prévalence et leur nombre absolu sont inférieurs à ceux observés en Afrique de l'Ouest.

Droits du travail

Si en Afrique de l'Ouest, le cacao est essentiellement cultivé par des petits exploitants, les travailleurs salariés représentent une part importante de la main-d'œuvre du secteur cacaoyer en Amérique latine. En outre, les travailleurs saisonniers embauchés sont nombreux dans ce secteur, et dans le monde entier. Un problème sous-estimé concerne également les métayers et les locataires dans toute la production cacaoyère d'Afrique de l'Ouest. En Amérique latine, où les plantations de cacao sont souvent beaucoup plus vastes, le travail salarié est beaucoup plus répandu, ce qui peut entraîner des problèmes relatifs aux droits du travail, notamment en matière de santé et de sécurité, ainsi que de liberté d'association.

Soins de santé

Garantir aux communautés agricoles un accès à des soins de santé abordables, au moyen d'une assurance maladie, la mise à disposition de cliniques et de fournitures médicales, n'est pas seulement un enjeu fondamental de droits humains, c'est aussi un levier essentiel pour rendre les communautés plus résilientes et productives.

Droits des migrants

La vulnérabilité des travailleurs migrants dans toutes les régions productrices de cacao les expose à des emplois précaires, ce qui engendre des conditions de travail dangereuses et conduit parfois à leur confier les tâches les moins salubres, voire illégales.

Changement climatique

Le changement climatique ne constitue pas uniquement un défi environnemental, c'est aussi un enjeu de droits humains. Nombre des communautés qui sont – et seront – les plus durement affectées par les perturbations climatiques ont très peu contribué au changement climatique et ont très peu bénéficié de la surconsommation et des émissions qui en sont la cause.

Décolonisation

La réalité actuelle du commerce mondial du cacao – et des injustices et inégalités qu’il engendre – ne peut être comprise sans tenir compte du passé ; l’histoire de la colonisation éclaire les structures commerciales qui ont perduré jusqu’à aujourd’hui. Le manque de représentation des détenteurs de droits conduit chaque jour à la mise en place de mesures imposées d’en haut qui ne débouchent souvent pas sur des solutions adaptées à leurs besoins.

Où allons-nous ?

La question des droits humains dans le secteur du cacao passe enfin d’engagements volontaires à une conformité obligatoire, avec l’entrée en vigueur de la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (Corporate Sustainability Due Diligence Directive, CSDDD). Bien que de nombreux ajustements restent nécessaires, cette directive devrait à terme représenter un progrès majeur dans la protection des maillons les plus vulnérables de la chaîne de valeur.

L’égalité des chances devrait aussi favoriser une collaboration renforcée à l’échelle du secteur sur des questions clés, telles que le travail des enfants, le revenu vital et l’égalité femmes-hommes. À l’avenir, il serait très bénéfique d’adopter des approches holistiques, veillant à ce que la responsabilité individuelle des entreprises s’accompagne d’un développement communautaire collectif. Cela nécessitera des investissements significatifs, tant de la part du secteur privé que des gouvernements consommateurs et des institutions internationales.

Les petits exploitants agricoles constituent le pilier du secteur du cacao, mais ils ne sont pas les seuls travailleurs. Les droits humains concernent aussi la multitude de métayers, locataires, travailleurs salariés et gardiens œuvrant sur ces petites exploitations. Par ailleurs, avec l’augmentation des volumes de cacao issus de plantations plus vastes, notamment en Amérique latine, les droits des travailleurs deviendront de plus en plus cruciaux. Le débat ne peut plus continuer à se focaliser essentiellement, par défaut, sur les hommes : les femmes doivent être placées au centre des discussions.

Les voix des agriculteurs, des communautés et des gouvernements des pays d’origine doivent occuper une place de plus en plus centrale dans les négociations et les cadres réglementaires. Parfois, cette reconnaissance s’obtient relativement aisément, mais à d’autres moments, il faudra la conquérir contre vents et marées. Aujourd’hui, les gouvernements des pays d’origine, les organisations d’agriculteurs, la société civile locale et les leaders communautaires émergent comme des forces incontournables. Dans un secteur encore largement structuré selon des modèles extractifs hérités de la colonisation, ce changement est plus que nécessaire.

L’époque où le débat sur la durabilité du cacao se concentrait uniquement sur la Côte d’Ivoire et le Ghana appartient au passé. L’Amérique latine connaît un essor notable, tout comme d’autres pays d’origine en Afrique. Il est essentiel de disposer de données solides sur les défis spécifiques rencontrés dans ces nouvelles régions et de veiller à ce que tous les acteurs – l’industrie, la société civile, les agriculteurs et les gouvernements – soient pleinement associés au débat.

8 Gouvernance

32

Plusieurs raisons expliquent pourquoi la gouvernance doit impérativement faire partie du débat sur la durabilité du cacao. Les politiques gouvernementales jouent un rôle crucial pour s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté dans ce secteur. De plus, une gouvernance efficace est un facteur déterminant pour garantir la pérennité des interventions en matière de durabilité sur le long terme.

Gouvernements consommateurs

Au niveau des gouvernements consommateurs, les éléments clés d'une bonne gouvernance incluent d'abord un cadre réglementaire fiable et ambitieux, où la durabilité relève davantage d'une obligation légale que d'engagements volontaires. Le RDUE et la CSDDD constituent de bons exemples de tels règlements. Cependant, ces réglementations doivent être conçues et mises en œuvre avec un soutien suffisant aux petits exploitants, afin de s'assurer qu'ils ne soient pas laissés pour compte.

L'actuelle instabilité réglementaire au sein de l'UE génère une grande incertitude pour le secteur privé comme pour les agriculteurs. Par ailleurs, la vague de déréglementation conservatrice à Bruxelles méconnaît un fait essentiel : des chaînes d'approvisionnement durables et résilientes sont une composante clé de la compétitivité.

De plus, un soutien financier important des gouvernements consommateurs est indispensable pour renforcer les capacités des gouvernements des pays d'origine. La défense de l'espace civique, essentielle à la transparence et à la responsabilité du secteur, doit également être garantie. Les réductions actuelles des fonds destinés à la coopération au développement dans les pays du Nord, ainsi que les pressions exercées sur la diversité et l'inclusion, sont particulièrement préoccupantes.

Gouvernements producteurs

S'agissant d'un enjeu mondial, les gouvernements producteurs devraient s'aligner sur des stratégies communes afin de garantir des politiques transparentes qui placent les agriculteurs au premier plan. Ces stratégies doivent être solidement ancrées dans les stratégies nationales de développement rural et agricole des pays producteurs de cacao, lesquelles doivent viser la souveraineté alimentaire et le développement d'infrastructures et de services ruraux. Des stratégies de développement rural holistiques, accompagnées de feuilles de route inclusives, constituent des leviers essentiels dans ce contexte.

Cela doit être accompagné de la mise en place d'un accès abordable et efficace à l'enseignement primaire et secondaire, aux soins de santé, à l'entretien des routes, à l'approvisionnement en eau potable et à d'autres infrastructures essentielles, ainsi qu'à des systèmes de protection sociale. L'accès à la justice doit également être accessible et

abordable, avec la mise en œuvre et le renforcement de réglementations visant à consolider l'État de droit. L'ensemble de ces mesures doit être déployé de manière transparente, permettant ainsi aux communautés locales, à la société civile, aux médias et aux autres détenteurs de droits d'exiger des comptes de leurs gouvernements.

La situation exceptionnelle actuelle du marché est, dans une large mesure, le résultat d'une mauvaise gouvernance et d'une gestion défailante du secteur par les gouvernements exportateurs. Bien que la gestion de l'offre ne soit pas une panacée, elle doit faire partie de l'arsenal de mesures politiques destinées à accroître la durabilité du secteur. Il ne faut pas laisser l'offre et la demande non réglementées dicter la rémunération des producteurs de cacao. Bien que les entreprises du secteur du chocolat et du cacao considèrent toujours le mécanisme de l'offre et de la demande comme le principal déterminant des prix du cacao, la discussion sur les politiques de gestion de l'offre fait largement défaut. Les instruments disponibles vont des stocks régulateurs et des quotas à des outils plus subtils, tels que les politiques de développement rural ou la réforme agraire.

Dans les pays producteurs, il n'existe pas encore de plateformes multipartites permettant de définir collectivement et de manière inclusive des programmes d'action et de travailler à la mise en place de secteurs cacaoyers durables. Cela souligne la nécessité d'un système de gouvernance locale plus robuste, associé à une stratégie solide de développement économique local.

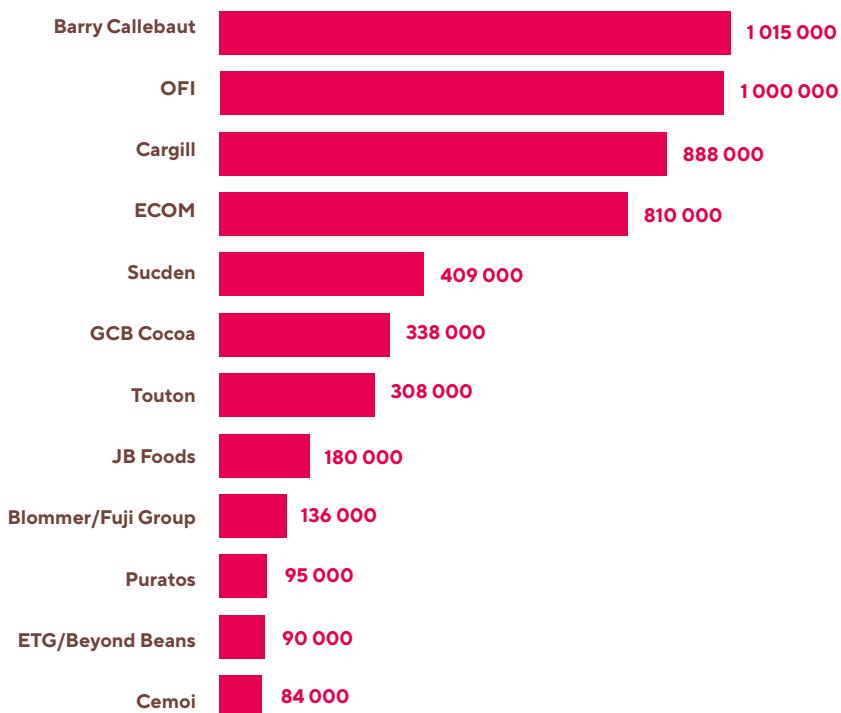
Secteur privé

Même lorsque les gouvernements ne remplissent pas pleinement leurs responsabilités, cela ne peut justifier que les entreprises se dérober à leurs propres obligations. Si les producteurs de cacao peinent à joindre les deux bouts, la filière chocolat demeure très rentable pour les acteurs en aval. Des marges bénéficiaires sont réalisées, qu'elles soient les prix du marché mondial bas ou élevés. La concentration débridée du marché dans la filière cacao fait peser une lourde responsabilité sur les entreprises leaders.

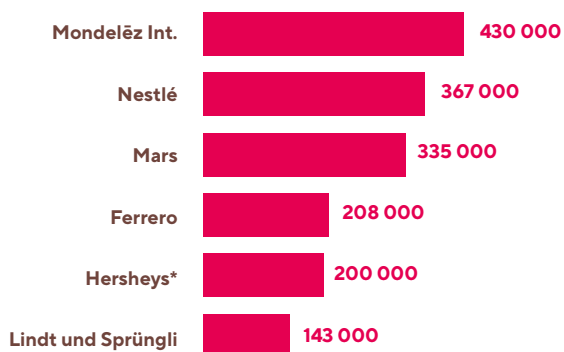
Assurer une traçabilité complète du cacao tout au long de la chaîne d'approvisionnement constitue un volet important de leur responsabilité. Les négociants ont observé une diminution de la traçabilité par rapport au précédent Baromètre, probablement en partie à cause de la confusion actuelle sur le marché. À l'inverse, les marques de chocolat affichent une amélioration de la traçabilité, sans doute largement liée aux exigences imminentes du RDUE. Les négociants, les broyeurs et les transformateurs de cacao sont rarement les producteurs du produit chocolaté final. En tant que tels, ils dépendent des marques de chocolat et des détaillants pour prendre en charge ces coûts supplémentaires.

Infographie 9 : Tonnages négociants/broyeurs

34

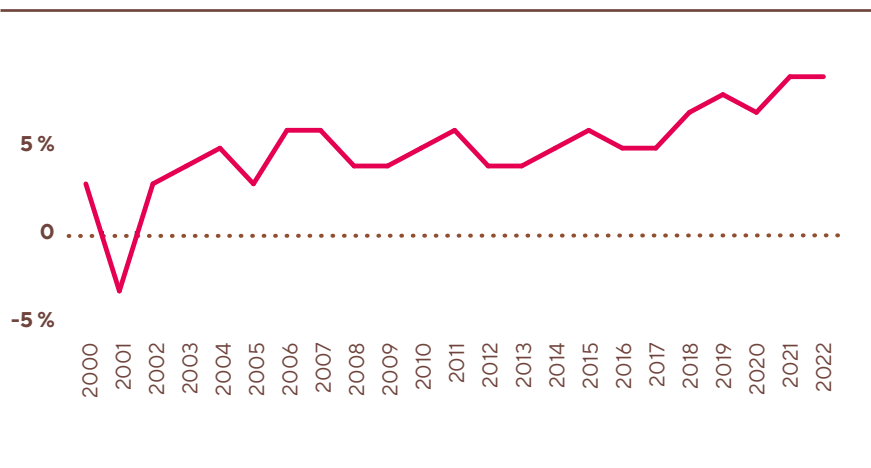


Infographie 10 : Tonnage du chocolat par marque



Les sociétés commerciales se concentrent sur des activités à forte intensité capitalistique, avec des volumes importants, mais des marges faibles, tandis que les marques tirent leurs bénéfices de la propriété intellectuelle avec des investissements moindres. La forte capacité de générer une marge brute élevée confère aux marques de chocolat la possibilité de verser d'importants dividendes à leurs actionnaires. Ces dernières années, près d'un euro sur huit dépensé en tablettes de chocolat a été reversé aux actionnaires de la marque concernée. Ces derniers ne financent quasiment pas les activités opérationnelles des entreprises chocolatières, mais bénéficient de dividendes et de rachats d'actions substantiels.

Infographie 11 : **Flux financiers nets entre les entreprises chocolatières et leurs actionnaires (en %, par rapport au chiffre d'affaires annuel). Moyenne des sept premières entreprises.**



Organisation des agriculteurs

Des organisations de travailleurs et de cultivateurs solides pourraient aider tant les cultivateurs que leurs employés à faire valoir leurs droits. La plupart des cacaoculteurs ne sont pas organisés et ne profitent donc pas de ces initiatives. Des stratégies concertées doivent être mises au point pour toucher ces personnes plus difficiles à atteindre, et les aider à s'organiser.

Bien souvent, les coopératives ne représentent pas les cultivatrices, car leurs membres sont majoritairement masculins. Par ailleurs, nombre d'entre elles rencontrent des problèmes de gouvernance. Afin que les coopératives puissent jouer le rôle positif qui est le leur, elles doivent être dirigées par des cultivateurs, gérées de manière professionnelle, être financièrement indépendantes et rendre des comptes à leurs membres.

Dans ce contexte, les gouvernements et les exportateurs ont un rôle primordial à jouer. Les marges des coopératives doivent être mieux préservées, l'accès au financement est un enjeu clé. De plus, les coopératives doivent bénéficier d'un soutien leur permettant de participer efficacement aux processus politiques multipartites.

Normes

Penser que les normes agricoles sont la réponse sous-entend que le problème vient d'une mauvaise pratique agricole. Or, la course aux volumes certifiés au cours des dix dernières années n'a pas permis de relever dans l'ensemble le niveau d'exigence, alors même qu'au moins un tiers de la production mondiale de cacao est cultivé sous un label de certification ou un label de durabilité propre aux entreprises. Prétendre à la durabilité du cacao uniquement sur la base d'un système de certification est trompeur. Pourtant, les expressions « cacao certifié » et « cacao durable » sont encore souvent utilisées – à tort – de manière interchangeable.

Cela dit, la certification joue un rôle important à plusieurs niveaux pour plus de transparence dans les chaînes de valeur. Elle reste aujourd'hui l'un des rares leviers permettant aux producteurs d'obtenir des primes et des prix plus élevés. Elle apporte également un soutien financier aux organisations d'agriculteurs à travers le financement et la création de coopératives. Enfin, cette structure fondamentale offre un cadre propice à la mise en œuvre de nombreuses autres interventions indispensables.

Où allons-nous ?

La question de l'efficacité des réglementations en matière de durabilité reste ouverte, notamment après la récente vague de déréglementation. Le virage conservateur des politiques mondiales pourrait avoir des conséquences majeures sur l'évolution future du secteur. Quoiqu'il en soit, des progrès significatifs ont déjà été accomplis, et le secteur doit continuer à se battre pour que la trajectoire choisie soit celle de l'amélioration, et non du déclin.

Alors que le secteur du cacao fait face à l'incertitude causée par le changement climatique, les conflits commerciaux et les retournements politiques, son avenir demeure fragile. Néanmoins, il est essentiel de défendre et d'amplifier les avancées réglementaires et les réformes sectorielles récentes. La voie à suivre repose sur une responsabilité collective, des réformes profondes et un soutien constant aux communautés agricoles.

La montée en puissance de la voix des pays du Sud dans le débat sur la durabilité constitue un motif d'espoir significatif. Même si les décisions demeurent trop souvent prises à l'écart, dans les coulisses du pouvoir des pays du Nord, les gouvernements et détenteurs de droits des pays d'origine participent désormais plus activement au dialogue, comme il se doit.

La majorité des interventions en matière de durabilité dans le secteur du cacao se basent sur la réalité des « agriculteurs visibles », c'est-à-dire ceux qui sont bien organisés et intégrés dans la chaîne d'approvisionnement directe. Toutefois, un grand nombre d'agriculteurs restent invisibles : métayers, locataires, ou encore cultivateurs sans sécurité foncière. Il est crucial de collecter beaucoup plus de données sur ce groupe important, mais mal documenté. Ces agriculteurs invisibles doivent faire face à de nombreux défis supplémentaires, tels que des accords fonciers abusifs, un accès limité aux programmes et incitations à la durabilité, une vulnérabilité accrue due à la dépendance financière, des droits des travailleurs réduits par manque de documentation, ainsi qu'une exposition à la discrimination.

9 La voie à suivre

38

Des défis interdépendants

Le secteur du cacao fait face à une série de défis profondément interconnectés qui nécessitent une approche holistique. Parmi ces défis figurent le travail des enfants, la pauvreté, l'éducation, la dégradation de l'environnement et l'accès aux soins de santé, autant de problématiques étroitement liées qui ne peuvent être traitées isolément. Le concept d'intersectionnalité souligne l'importance de s'attaquer à ces enjeux de manière simultanée. Au cœur de ces défis se trouvent des problèmes systémiques, tels que les inégalités femmes-hommes, le silence imposé aux détenteurs de droits et le legs d'exploitation et de racisme profondément enraciné dans le commerce mondial du cacao. Pour y répondre efficacement, des solutions nuancées et inclusives sont indispensables, loin des approches simplistes. Toutefois, les programmes actuels de durabilité restent souvent insuffisants, en grande partie à cause d'une gouvernance descendante, où les décisions sont principalement prises par des acteurs puissants issus des pays du Nord, sans une participation suffisante des populations les plus affectées.

Collaboration sectorielle

La collaboration au sein du secteur est de plus en plus reconnue comme essentielle pour réaliser des progrès significatifs. Des avancées positives ont été obtenues grâce à des réseaux tels que VOICE, la Plateforme ivoirienne pour le cacao durable (PICD), la Ghanaian Civil-society in Cocoa Platform (GCCP) et les premières actions de la Coalición Cacao 2030 en Équateur. Même des partenariats improbables, comme ceux de la Cocoa Coalition basée à Bruxelles, réunissant société civile et multinationales, ont révélé leur potentiel. Toutefois, ces collaborations restent l'exception plutôt que la règle. Par ailleurs, la dynamique du marché évolue. Bien que les prix du cacao soient actuellement plus élevés, en raison de problèmes d'approvisionnement à court terme, tels que les maladies et le vieillissement des arbres, une surproduction à venir suscite des inquiétudes. Incités par la hausse des prix, les agriculteurs investissent dans la replantation et de nouvelles plantations, ce qui pourrait provoquer un boom de la production d'ici 2027. Ce développement risque de se faire au détriment de la déforestation, aussi bien dans les zones de production existantes que dans les nouveaux avant-postes. Cela pourrait également entraîner une diminution des pratiques durables dans le secteur du cacao, en raison de la compétition entre les acheteurs pour obtenir du cacao à tout prix, sans prendre en compte la durabilité ni les bonnes pratiques agricoles.

Surproduction et volatilité du marché

La menace d'une offre excédentaire future fait écho aux effondrements passés du marché, qui ont eu des conséquences dévastatrices pour les agriculteurs. Il est donc urgent de coordonner la gestion de l'offre et de s'efforcer de « décommoditiser » le cacao, en s'éloignant d'un système qui traite chaque tonne comme interchangeable, au détriment des prix versés aux producteurs. Une question clé dans ce débat est celle du revenu vital. Malgré les discours musclés des entreprises, rares sont celles qui prennent des engagements concrets ou modifient leurs pratiques commerciales pour garantir aux agriculteurs un revenu suffisant pour vivre. La plupart des efforts de l'industrie restent concentrés sur des

solutions techniques, comme les transferts d'argent et les bonnes pratiques agricoles, qui, bien qu'utiles, ne suffisent pas à elles seules. Le prix reste un facteur central : sans augmenter la rémunération des agriculteurs, il est impossible de réduire l'écart de pauvreté. Les entreprises commencent à le reconnaître, mais la question du prix reste un sujet controversé.

Résilience climatique

Les enjeux environnementaux se font de plus en plus pressants à mesure que le changement climatique perturbe la production de cacao. Les réponses réglementaires, en particulier celles de l'Union européenne, ont été incohérentes et doivent être renforcées. Les lois contre la déforestation devraient constituer un point de départ plutôt qu'un objectif ultime. Au-delà du simple respect des normes, les entreprises doivent adopter les meilleures pratiques en agroforesterie, protection de la biodiversité et transparence dans la chaîne d'approvisionnement. Ces pratiques doivent dépasser les tendances actuelles pour viser un changement systémique, notamment à travers l'agriculture régénérative et des chaînes d'approvisionnement radicalement transparentes. Le changement climatique ne modifie pas seulement les conditions de production du cacao, il impose des actions audacieuses dépassant les interventions isolées.

Droits humains

Les enjeux relatifs aux droits humains entrent désormais dans une nouvelle ère avec l'arrivée imminente de la directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité. Encore en cours de finalisation, ce texte marque un tournant majeur : le passage d'engagements volontaires à une obligation légale. Les entreprises seront désormais tenues d'adopter des approches crédibles, transparentes et fondées sur l'analyse des risques pour prévenir des abus, comme le travail des enfants ou la discrimination fondée sur le genre. La collaboration sera un impératif constant : la protection des droits humains doit être considérée comme une responsabilité collective, et non comme un avantage concurrentiel. La transparence, la capacité d'adaptation et la volonté d'ajuster les politiques lorsque les progrès s'essouffent seront les leviers essentiels pour accompagner le secteur à relever les défis de cette transition.

Approche globale

À l'avenir, le secteur devra trouver un équilibre entre la responsabilité individuelle des entreprises et l'action collective, notamment dans le domaine du développement des communautés. Cela passe par la reconnaissance de tous les travailleurs – métayers, gardiens, ouvriers agricoles, et tout particulièrement les femmes – comme des acteurs clés du débat sur la durabilité. Le périmètre des discussions doit aussi s'élargir au-delà de la Côte d'Ivoire et du Ghana, pour intégrer les nouveaux producteurs d'Amérique latine ainsi que d'autres pays africains. L'époque où l'attention se concentrait sur quelques grands pays producteurs est désormais révolue. Une approche véritablement mondiale et inclusive est indispensable pour que toutes les origines soient parties prenantes de la solution et bénéficient du soutien nécessaire.

Naviguer dans un avenir incertain

L'environnement favorable reste incertain, en raison notamment des guerres commerciales, des bouleversements politiques et du changement climatique, qui peuvent tous avoir un impact significatif sur le secteur du cacao. La durée des prix élevés actuels est inconnue, tout comme l'efficacité future des réglementations sur la durabilité dans un contexte mondial marqué par une déréglementation croissante. Toutefois, les progrès récents sont porteurs d'espoir. L'avenir de la durabilité dans la filière cacao dépendra de la capacité du secteur à préserver et à capitaliser sur ces dynamiques, en évoluant dans l'incertitude avec ambition et coopération plutôt que par des reculs. Quelles que soient les conditions extérieures, il est essentiel que le secteur continue à avancer vers des améliorations durables et équitables pour les agriculteurs, les communautés et les écosystèmes.

10 > Recommandations principales

42

À l'attention de toutes les parties prenantes

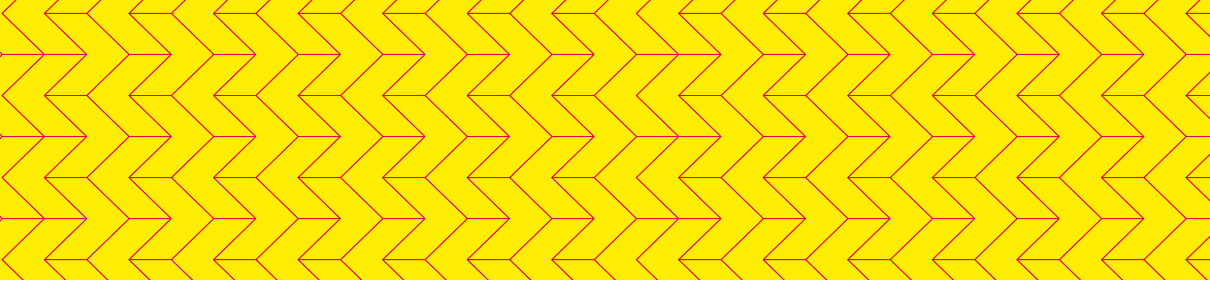
- Redoubler d'efforts, pour qu'ils soient en adéquation avec l'ampleur et l'urgence du problème ;
- Mettre en œuvre un engagement en faveur du revenu vital à l'échelle du secteur ;
- Mettre en œuvre un moratoire mondial sur la déforestation ;
- Améliorer sensiblement l'environnement favorable des pratiques d'achat et des politiques de gouvernance avant de mettre l'accent sur les bonnes pratiques agricoles ;
- Impliquer les cultivateurs, les cultivatrices et la société civile en tant que codécideurs dans l'ensemble des collaborations axées sur la durabilité, au moyen de processus inclusifs et participatifs ;
- Instaurer des mécanismes de transparence et de responsabilité efficaces ;
- Encourager le passage de la monoculture à une production diversifiée ;
- Renforcer la capacité des communautés agricoles à s'organiser et à faire se faire entendre ;
- S'assurer que toutes les approches de durabilité sont conçues pour inclure les femmes et les jeunes.

À l'attention des entreprises

- Élaborer un plan d'action pour le revenu vital, assorti de délais et incluant les pratiques d'achat ;
- S'engager à respecter un prix de référence pour un revenu vital ;
- Impliquer les cultivateurs dans des contrats asymétriques à long terme ;
- Mettre en œuvre un SSRTE transparent et efficace couvrant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement ;
- Mettre en œuvre une traçabilité complète de la chaîne d'approvisionnement jusqu'au niveau de l'exploitation agricole ;
- Mettre en œuvre des politiques globales de devoir de vigilance en matière d'environnement et de droits humains ;
- Une transparence complète de la chaîne d'approvisionnement sur les primes de durabilité, y compris le différentiel de revenu décent, les différentiels de pays et les primes de certification ;
- Prendre en charge les coûts engagés par les agriculteurs pour se conformer à toutes les nouvelles normes environnementales et sociales.

Pour les normes optionnelles

- Faire du revenu vital et du prix de référence pour un revenu vital de référence des conditions impératives ;
- Renforcer et faire respecter les codes de bonne conduite des négociants, en exigeant des multinationales qu'elles changent autant que les cacaoculteurs doivent le faire ;
- Fournir un soutien technique et financier pour la logistique de mise en œuvre des nouvelles réglementations du RDUE afin d'éviter que la charge n'incombe aux agriculteurs.



À l'attention des gouvernements des pays consommateurs de cacao

43

- Faire du revenu vital un élément clé de toute réglementation relative au devoir de vigilance en matière de droits humains et d'environnement, en exigeant des entreprises des plans d'action assortis de délais ;
- Soutenir la représentation de la société civile et des cultivateurs ;
- Apporter un soutien financier et technique durable pour renforcer les compétences des pays producteurs, lutter contre la pauvreté des cultivateurs et faciliter la bonne mise en œuvre des obligations de devoir de vigilance en matière de droits humains et d'environnement.

Pour les gouvernements des pays producteurs de cacao

- Travailler et collaborer à la mise en place d'un DRD, en découplant le prix du cacao du marché des matières premières afin de tenir compte des coûts de production – y compris du revenu vital ;
- Mettre en œuvre des solutions de gestion de l'offre ;
- Accroître sensiblement la transparence et la responsabilité concernant la manière dont les fonds publics sont collectés et dépensés ;
- Développer et mettre en œuvre des systèmes nationaux de suivi et de traçabilité du cacao, portant sur la déforestation et le travail des enfants ;
- Faire respecter la protection des forêts restantes ;
- Intégrer les stratégies relatives au cacao aux stratégies nationales de développement rural et agricole qui privilégient la souveraineté alimentaire et les infrastructures rurales ;
- Inclure l'accès à la recherche, aux nouvelles technologies et aux financements dans les plans nationaux relatifs au cacao ;
- Divulguer annuellement les tonnages de cacao vendus, le prix obtenu pour ces ventes, y compris tous les différentiels, et le calcul du prix au producteur par rapport au prix du marché mondial.

Colophon

Citation : Fountain, Antonie C. et Hütz-Adams, Friedel (2025) : Baromètre du cacao 2025

Texte : Antonie C. Fountain (Voice Network) et Friedel Hütz-Adams (Südwind Institut)

44

Contributeurs supplémentaires : Abdulahi Aliyu (Rikolto), Jesse Arnon (Oxfam Novib), Bart van Besien (Oxfam Belgique), Evelyn Bahn (INKOTA-netzwerk), Claire Biason-Lohier (Voice Network), Juliane Bing (INKOTA-netzwerk), Jinke van Dam (Tropenbos International), Noura Hanna (Solidaridad Europe), Maartje de Graaf (Tropenbos International), Megumi Ito (ACE), Liesbeth van Meulder (Rikolto), Virginie Mfegue (Solidaridad Europe), Luis Orozco Aguilar (CATIE), Thea Parsons (Mighty Earth), Johanna Renckens (Rikolto), Tomoko Shiroki (ACE), Bakary Traoré (IDEF), Bram Verkerke (Solidaridad Europe), Suzan Yemidi (Voice Network).

Nous remercions les entreprises et les organismes de normalisation ayant répondu à notre questionnaire, ainsi que les nombreux participants aux documents de consultation qui ont précédé le Baromètre du cacao 2025.

Le contenu et les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que ses auteurs. Le Baromètre du cacao 2025 se base sur des données accessibles au public ainsi que sur les informations officielles fournies aux auteurs. Les auteurs acceptent volontiers toute correction aux données fournies et invitent tous les acteurs du secteur du cacao à être beaucoup plus ouverts sur la publication des données sur les principaux défis auxquels le secteur est confronté.

Réalisé avec le soutien de la Direction générale de la Coopération belge au Développement (DGD).



Belgium
partner in development



15
Anniversaire
15 ans à
tenir le secteur
cacao responsable

voice

COCOA NETWORK

ABVV-FGTB
Horval

ACE
Action against Child Exploitation

BE SLAVERY FREE

EcCare
GHANA

Inades
Formation

MIGHTY
EARTH

OXFAM

Public Eye
Berne Declaration

rikolto

ROSCIDET
Rede der Organisationen für Kinder, Jugendliche & Schwangere in der Schweiz
Internationaler Verband der Organisationen für Kinder, Jugendliche & Schwangere in der Schweiz

SEND GHANA

Solidaridad

DUIN
süd
NATURFÜR ÖKONOMIE
UND GERECHTIGKEIT

TROPENBOS GHANA

TROPENBOS INTERNATIONAL

WWF

Nature &
Development
Foundation

Droit de l'Homme, état de droit
FGDH
Citoyenneté responsable

GLOBAL
LABOR
JUSTICE

aliso
allanzas para la
sostenibilidad

GARDJA

EFFAT

fern
FORUM FOR ENVIRONMENTAL
AND PEOPLE'S FORESTS

IDEF

GOOD
CHOCOLATE
HUB

Green
America

INKOTA